

Horaires 2010 des transports publics

Depuis le 13 décembre, nouvelle offre

Depuis dimanche 13 décembre 2009, le nouvel horaire 2010 des transports publics est en vigueur. Sur le territoire cantonal, quelques améliorations sont à relever qui concernent le trafic régional. Les réseaux urbains ne subissent pas de modifications notables.

En plus de la nouvelle offre de liaison avec Paris qui a déjà fait l'objet d'une communication, les nouveautés suivantes figurent au programme des nouveaux horaires 2010 des transports publics pour le canton de Neuchâtel introduits depuis le 13 décembre:

Ligne CFF Gorgier - Neuchâtel

Le train de renfort 4711 introduit à mi-2009 (arrivée à Neuchâtel à 8h02) pour décharger train 4707 (arrivée à Neuchâtel à 7h53) est maintenu mais décalé avantageusement à 7h49 pour mieux répondre aux besoins de la clientèle scolaire qui doit arriver avant 8h00 à Neuchâtel. Ce train est assuré par du matériel roulant en provenance d'Yverdon, ce qui permet d'introduire un arrêt supplémentaire à Vaumarcus (départ 7h27) pour une arrivée - Neuchâtel à 7h49. Tous les arrêts sont desservis.

Ligne CFF Bienne - Neuchâtel

L'offre à la cadence ½ h entre Bienne et Neuchâtel est renforcée grâce à deux paires de train supplémentaires mises en place du lundi au dimanche:

- Départ supplémentaire de Neuchâtel à 16h06 (lu-ve) et 19h06 (lu-ve) ;
- Arrivée supplémentaire à Neuchâtel à 12h52 (lu-ve) et 19h52 (lu-ve) ;
- Renforcement de l'offre le dimanche, arrivée supplémentaire à Neuchâtel à 16h52 et 17h52, ainsi que départ supplémentaire à 16h06 et 17h06 de Neuchâtel, pour répondre aux besoins touristiques croissants sur cette ligne.

Ligne CFF Bienne - La Chaux-de-Fonds

Un nouveau train régional (lu-ve) La Chaux-de-Fonds - Bienne, départ à 4h32, arrivée à Bienne à 5h26, est introduit. En outre, un train du soir, départ de Bienne à 23h50, circulera du lundi au dimanche en lieu et place des vendredis et samedis soir.

Ligne CFF - TRN Neuchâtel - Buttes

Le train 4816 s'arrête à nouveau à Bôle (départ de Neuchâtel à 11h40), ainsi que le train 4838 (départ de Neuchâtel à 19h44). L'ancien horaire entraînait un conflit avec les sillons TGV.

Pour de plus amples renseignements :
Pascal Vuilleumier, chef de l'Office cantonal des transports, tél. 032 889 67 01.

Neuchâtel, le 17 décembre 2009